

## Délégué à la Protection des Données (DPO) dans le Logement Social

Version du  
21 mai 2021

### Objectifs généraux de la formation

- Sensibiliser à la culture « *Informatique et Libertés* »
- Expliquer la Loi, le RGPD et leurs principes
- Donner les outils nécessaires à la pratique du métier de DPO
- Au terme de la formation :
  - ↳ Le DPO sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité et de jouer son rôle de conseil sur tout nouveau projet. Il sera à même de mettre en place les outils de communication nécessaires et de prendre des mesures de sensibilisation.
  - ↳ Les autres acteurs (service RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la réglementation dans le cadre de leurs fonctions

### Public

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO ou, dans l'organisme, avoir un rôle de conseil sur les problématiques liées aux données à caractère personnel
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable RH, ...)

### Moyens et méthode pédagogiques

- Cours magistral avec participation des apprenants
- Apports théoriques (RGPD, loi, décret, [pack de conformité](#), [code de conduite de l'USH](#))
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modèles fournis (registre, plan d'action, procédures, ...)
- Support de formation
- Base documentaire complète
- Cas concrets, exemples pratiques

**Durant le mois qui suit la formation, ANAXIA CONSEIL répondra à toutes vos questions liées à cette dernière**

### Évaluation et sanction de la formation

- QCM intermédiaires
- Évaluation finale
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Attestations de présence et de formation

### Prérequis

Aucun

### Durée • Tarif

3 journées de 7 heures  
Tarif : nous consulter  
12 apprenants maximum

### Lieu

Formation en « intra »

### Intervenant

Selon dates (le CV sera communiqué)

### Modalités

Contact et inscriptions : [formation@anaxia-conseil.fr](mailto:formation@anaxia-conseil.fr) • 06 33 15 81 83

## Délégué à la Protection des Données (DPO) dans le Logement Social

Version du  
21 mai 2021

### Programme et objectifs

Jour	Module	Objectifs principaux	QCM
1	<b>Introduction</b>	Comprendre le déroulement de la formation	
	<b>Définitions et champ d'application</b>	Intégrer les principales définitions du RGPD	√
	<b>Grands principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les grands principes du RGPD</li> <li>Être capable d'évaluer la conformité d'un traitement</li> </ul>	√
	<b>Droits des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les droits applicables à un traitement</li> <li>Répondre à une demande de la part d'une personne concernée</li> </ul>	√
2	<b>Responsabilités du RT et du ST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les rôles de chacun : responsable de traitement, responsable conjoint et sous-traitant</li> <li>Établir un registre des activités de traitement</li> </ul>	√
	<b>Sécurité et confidentialité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les mesures minimales appropriées à un traitement</li> <li>Accompagner la mise en œuvre d'une politique d'habilitation</li> </ul>	√
	<b>Analyses d'impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispenser des conseils en ce qui concerne les AIPD</li> <li>Participer à leur mise en œuvre • Vérifier leur exécution</li> </ul>	√
	<b>Transferts de données hors UE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les principes</li> <li>Identifier le mécanisme approprié à chaque situation</li> </ul>	√
	<b>Codes de conduite et Certifications</b>	Comprendre les différences entre les deux mécanismes	
	<b>Les autorités de contrôle et la CNIL</b>	Comprendre le rôle des autorités de contrôle et en particulier celui de la CNIL en France	√
	<b>Voies de recours - Responsabilité</b>	Identifier les cas de recours	
	<b>Contrôles CNIL et sanctions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anticiper un contrôle CNIL (établir une procédure)</li> <li>Accompagner son déroulement • Identifier les mesures immédiates</li> </ul>	
	<b>Situations particulières de traitement</b>	Comprendre les spécificités du NIR	
3	<b>Délégué à la protection des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier la nécessité de désigner un DPO</li> <li>Mener à bien les missions du DPO</li> </ul>	√
	<b>Pistes de travail pour le DPO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les rôles de chacun : responsable de traitement, responsable conjoint et sous-traitant</li> <li>Tenir un registre des activités de traitement et un plan d'action</li> <li>Gérer l'accountability</li> </ul>	
	<b>Logement Social</b> (détails ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les spécificités du secteur</li> <li>Mettre en œuvre le RGPD chez un bailleur social</li> </ul>	√
	<b>Échanges • Questions réponses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traiter les éventuelles questions restantes</li> <li>Cas pratiques des apprenants</li> </ul>	
	<b>Évaluation finale</b>	Validation finale des acquis	√

### Contenu « Logement Social »

Le « pack de conformité »  
N.S. 20  
A.U. 34  
A.U. 35  
Données de santé  
Sécurité  
Les formalités  
Destinataires et Tiers autorisés

Vidéosurveillance et Vidéoprotection  
Durées de conservation  
Cotation des demandes  
Les Zones de Libre Commentaire  
Vote électronique  
Le code de conduite de l'USH  
Quelques traitements type